



Février 2022 - n°2022 - 016
02/12

Infos rapides

En 2021, la reprise des exportations de vins et spiritueux contribue à la hausse de l'excédent agroalimentaire français

En décembre 2021, l'excédent des échanges agroalimentaires atteint 596 millions d'euros, en augmentation de 29 millions par rapport à décembre 2020. Sur l'ensemble de l'année 2021, sur fond de forte reprise des échanges agroalimentaires, l'excédent français atteint près de 8,2 milliards d'euros, en hausse de 2 milliards par rapport à une année 2020 fortement impactée par la pandémie de Covid-19 et les taxes américaines sur les importations de vins français. Ce niveau de l'excédent en 2021, supérieur de 1,7 milliard d'euros à la moyenne 2016-2020, est le plus élevé depuis 2015. L'excédent des produits transformés (7,3 milliards d'euros) augmente de 2,6 milliards sur un an du fait de la hausse plus marquée des exportations que celle des importations. La baisse de 0,6 milliard de l'excédent des produits bruts (0,8 milliard) par rapport à 2020 résulte, à l'inverse, d'une hausse des importations supérieure à celle des exportations. Géographiquement, l'amélioration des échanges avec l'UE contribue pour près des trois quarts à la progression de l'excédent global sur un an mais cette contribution diminue à 30 % si l'on compare l'excédent de 2021 à la moyenne 2016-2020.

Solde commercial global

Hausse de l'excédent sur un an malgré des résultats mitigés sur le premier trimestre de l'année



Source : Douanes - CPF rév. 2.1, 2015

--- moyenne 2016-2020 - - - 2020 — 2021

Solde par zone et par type de produits

En décembre 2021, sur un an, nette amélioration de l'excédent des échanges de produits bruts avec l'UE



Source : Douanes - CPF rév. 2.1, 2015

■ déc. moy. 2016-2020 ■ déc. 2020 ■ déc. 2021



Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants

En 2021, fort rebond de l'excédent agroalimentaire français après une année 2020 difficile

En 2021, l'excédent commercial agroalimentaire atteint près de 8,2 milliards d'euros, en hausse de 2 milliards d'euros par rapport à 2020. Ce rebond est la conséquence d'une hausse marquée des exportations (+ 7,8 milliards soit + 13 % en valeur), supérieure à celle des importations (+ 5,8 milliard soit + 10 %).

Avec les pays tiers, l'excédent s'établit à près de 10,3 milliards d'euros, en hausse de 0,6 milliard par rapport à 2020 et de 1,2 milliard par rapport à la moyenne 2016-2020. Les exportations progressent de 3,3 milliards d'euros sur un an (+ 11 %) principalement du fait de l'augmentation des ventes de vins et spiritueux (+ 2,8 milliard) notamment vers les Etats-Unis, après une année 2020 marquée par les taxes à l'importation sur les vins tranquilles en bouteille français. Le contexte sanitaire, avec la fermeture quasiment simultanée dans de nombreux pays du monde des restaurants et débits de boissons ainsi que de moindres occasions festives, avait également beaucoup pesé sur ces ventes en 2020. Les importations augmentent de 2,7 milliards d'euros par rapport à 2020 (+ 14 %). Pour plus des deux tiers, cette évolution résulte des produits transformés avec notamment une hausse des achats de viandes et autres produits de l'abattage, cette filière

ayant été particulièrement pénalisée en 2020 par la fermeture de la restauration hors domicile. En ce qui concerne les produits bruts, la hausse est portée par l'augmentation des achats de produits de la pêche et de l'aquaculture principalement en provenance du Royaume-Uni. Au total, l'excédent commercial en produits transformés augmente de 1,6 milliard par rapport à 2020. A l'inverse le déficit des échanges de produits bruts se creuse de 1,1 milliard d'euros sur un an.

Avec l'Union européenne, le déficit commercial atteint 2,1 milliards d'euros en 2021. Il se réduit de 1,4 milliard par rapport à 2020 et de 0,5 milliard par rapport à la moyenne 2016-2020 du fait d'une augmentation des exportations supérieure à celle des importations. La hausse de la valeur des importations (+ 3,1 milliards soit + 8 % sur un an) résulte pour les trois quarts des produits transformés à travers des achats accrus de viandes mais aussi de produits laitiers, d'huiles et de graisses ou encore d'autres produits alimentaires. La croissance des exportations (+ 4,5 milliards soit + 14 % sur un an) concerne en priorité (pour presque les trois quarts) les produits transformés avec, là aussi, les viandes et autres produits de l'abattage ou encore les vins.

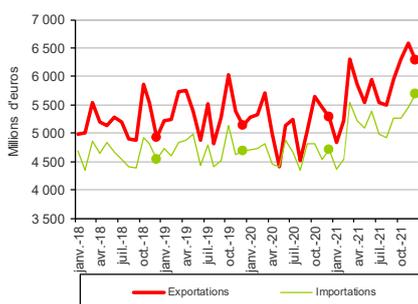
Les indicateurs

Produits CPF2	millions d'euros											
	Déciembre						Cumul 12 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	
UE												
Produits bruts	617	705	804	1 128	187	423	7 018	7 807	9 782	11 038	2 764	3 230
Produits transformés	2 398	2 842	2 012	2 440	-386	-402	29 761	32 063	23 472	26 732	-6 290	-5 331
AGROALIMENTAIRE	3 015	3 546	2 816	3 568	-199	21	36 779	39 870	33 254	37 770	-3 526	-2 101
Pays tiers												
Produits bruts	681	785	439	536	-242	-249	6 960	7 843	5 649	5 446	-1 310	-2 397
Produits transformés	1 014	1 347	2 021	2 171	1 007	823	12 114	13 955	23 129	26 611	11 015	12 656
AGROALIMENTAIRE	1 695	2 132	2 460	2 707	766	574	19 074	21 798	28 778	32 057	9 705	10 259
Monde												
Produits bruts	1 298	1 490	1 243	1 664	-55	174	13 978	15 650	15 432	16 484	1 454	833
Produits transformés	3 412	4 189	4 033	4 610	621	421	41 876	46 018	46 600	53 343	4 725	7 325
AGROALIMENTAIRE	4 709	5 679	5 276	6 274	566	596	55 853	61 669	62 032	69 827	6 179	8 158

Source: Douanes/SSP

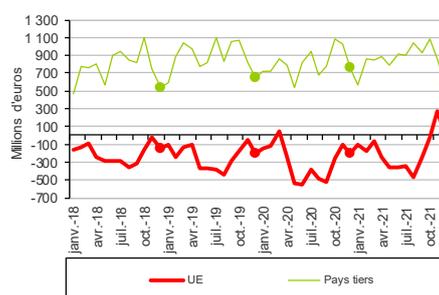
Mises en perspective

En décembre 2021, forte augmentation des échanges sur un an



Source: Douanes - CPF rév. 2.1, 2015

En décembre 2021, sur un an, le solde des échanges s'améliore avec l'UE



Source: Douanes - CPF rév. 2.1, 2015

Produits agricoles bruts

Les faits marquants

Hausse des importations et recul des exportations pèsent sur l'excédent en 2021

En 2021, l'excédent des échanges de **produits agricoles bruts** atteint 0,8 milliard d'euros et recule de 0,6 milliard d'euros par rapport à 2020, exclusivement du fait de la dégradation du déficit commercial avec les pays tiers (- 2,4 milliards d'euros contre - 1,3 milliard un an auparavant).

Les **exportations** (16,5 milliards d'euros) progressent de près de 1,1 milliard d'euros (+ 7 % par rapport à 2020). Après le repli enregistré en 2020, les exportations des produits de la pêche et de l'aquaculture gagnent 0,3 milliard d'euros. Les ventes de graines oléagineuses (principalement les graines de colza) et de céréales (orge et maïs) augmentent respectivement de 0,3 et 0,2 milliard sur un an, favorisées par l'augmentation des volumes disponibles à l'exportation lors du second semestre pour les céréales mais surtout par la croissance des prix moyens à l'exportation (+ 15 % pour le maïs, + 22 % pour les orges et + 27 %

pour le colza), dans un contexte de forte demande en céréales et de hausse des prix du complexe oléagineux. On constate également une augmentation des exportations de légumes frais (+ 2 %) contrairement à celles de fruits frais (- 2 %) pénalisées par une offre hexagonale moindre en pommes.

Les **importations** (un peu moins de 15,7 milliards d'euros) croissent de 1,7 milliard d'euros (+ 12 % par rapport à 2020), en lien notamment avec la hausse des achats de produits de la pêche et de l'aquaculture mais aussi de graines de colza et de fruits (respectivement + 0,6, + 0,2 et + 0,2 milliard d'euros). La consommation de poisson frais est répartie à la hausse en 2021 après l'effondrement lié au premier confinement de 2020. Les achats de pommes, de fraises et de cerises ont augmenté pour compenser la faiblesse de l'offre française. Il en va de même pour les importations de colza.

Les indicateurs

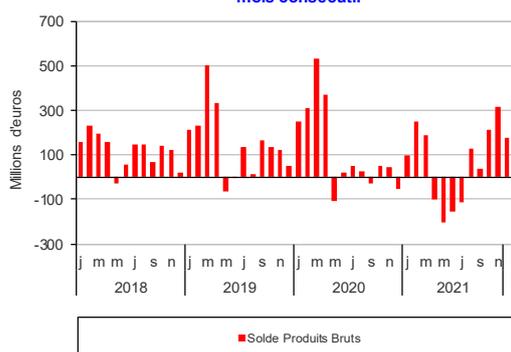
millions d'euros

Produits CPF4	Décembre						Cumul 12 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
PRODUITS BRUTS	1 298	1 490	1 243	1 664	-55	174	13 978	15 650	15 432	16 484	1 454	833
Agriculture et élevage	1 106	1 221	1 140	1 520	34	299	12 153	13 229	14 494	15 118	2 341	1 890
Céréales, légum., oléagi.	174	192	552	874	378	682	1 895	2 153	8 125	8 704	6 231	6 550
Céréales n. c. riz	32	41	459	727	427	686	429	451	6 819	7 062	6 390	6 611
Oléoprotéagineux	142	151	93	147	-50	-4	1 461	1 699	1 305	1 640	-156	-59
Légumes, fleurs, plantes	282	346	235	276	-47	-71	3 428	3 642	2 420	2 478	-1 009	-1 164
Légumes	237	297	219	262	-17	-35	2 980	3 056	2 266	2 313	-714	-743
Prod. cult. permanentes	567	625	159	175	-409	-449	6 230	6 834	1 613	1 640	-4 617	-5 194
Fruits	377	399	125	135	-252	-264	3 985	4 202	1 205	1 187	-2 780	-3 015
Café, cacao, thé	70	85	5	3	-65	-82	980	1 003	35	32	-945	-971
Animaux vifs, œufs, miel	82	59	194	195	112	136	600	599	2 336	2 297	1 735	1 697
Bovins	5	4	116	115	111	111	54	50	1 439	1 421	1 385	1 371
Produits sylvicoles	17	17	36	44	19	27	202	222	417	501	215	279
Pêche et aquaculture	175	251	67	100	-108	-151	1 623	2 200	521	864	-1 102	-1 335

Source: Douanes/SSP

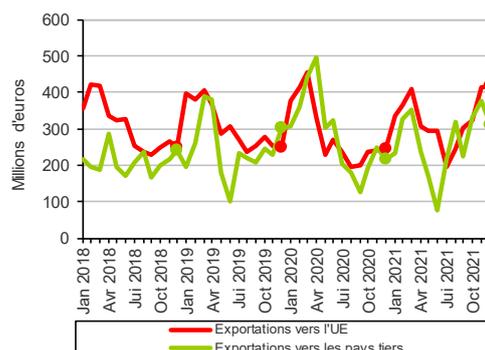
Mises en perspective

En décembre 2021, le solde des échanges de produits agricoles bruts reste excédentaire pour le cinquième mois consécutif



Source: Douanes - CPF rév. 2.1, 2015

Sur un an, forte hausse des exportations de céréales



Source: Douanes - CPF rév. 2.1, 2015

Produits agricoles transformés

Les faits marquants

Sous l'effet de la reprise des exportations de vins et spiritueux en 2021, un excédent au plus haut depuis 2012

L'excédent des échanges de **produits transformés** atteint 7,3 milliards d'euros en 2021 (hausse de 2,6 milliards d'euros sur un an), niveau le plus élevé depuis 2012. L'augmentation de l'excédent commercial avec les pays tiers représente plus de 60 % de la hausse globale.

Les **exportations** (53,3 milliards d'euros) progressent de 6,7 milliards d'euros par rapport à 2020 (+ 15 %) avec la hausse sensible des ventes de vins et spiritueux (+ 3,5 milliards d'euros soit + 28 %) principalement à destination des Etats-Unis (+ 1 milliard d'euros

sur un an), de la Chine et de Singapour (respectivement + 0,5 et + 0,3 milliard) mais aussi du Royaume-Uni (+ 0,3 milliard). Seules les exportations de viande porcine, avec le recul de la demande chinoise, et de sucre, avec la faiblesse des disponibilités à l'export, diminuent.

La valeur des **importations** (46 milliards d'euros) augmente de 4,1 milliards d'euros sur un an (+ 10 %). Tous les produits transformés sont concernés excepté la viande porcine dans un contexte de baisse des prix et les produits issus du tabac.

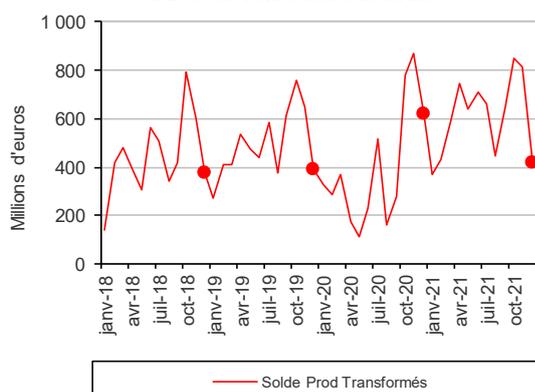
Les indicateurs

Produits CPF4	millions d'euros											
	Décembre			Cumul 12 mois								
	Importations	Exportations	Solde	Importations	Exportations	Solde						
2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	
IAA, TABACS	3 412	4 189	4 033	4 610	621	421	41 876	46 018	46 600	53 343	4 725	7 325
Viandes, prod. de l'abattage	433	591	436	515	3	-76	5 440	6 328	4 345	5 072	-1 096	-1 256
<i>Viande bovine</i>	84	120	87	106	3	-14	1 042	1 287	864	1 007	-177	-280
<i>Viande porcine</i>	51	55	85	72	34	17	740	663	1 025	954	285	291
<i>Volaille</i>	72	103	82	95	11	-8	986	1 170	638	698	-347	-472
Prod. préparés de la pêche	327	442	102	100	-225	-342	3 945	4 358	868	1 043	-3 077	-3 315
Prod. à base de fruits & lég.	436	489	184	202	-252	-287	5 579	5 625	2 288	2 317	-3 290	-3 308
Huiles, tourteaux, corps gras	281	403	126	182	-154	-221	3 285	3 993	1 273	1 756	-2 012	-2 237
<i>Tourteaux</i>	122	174	16	16	-106	-158	1 354	1 564	159	184	-1 195	-1 380
Produits laitiers, glaces	292	400	594	653	302	252	3 827	4 306	6 788	7 224	2 961	2 919
<i>Fromages</i>	140	169	300	322	160	153	1 828	2 013	3 076	3 213	1 248	1 200
Produits des céréales	148	180	181	231	33	51	1 879	1 975	2 272	2 609	393	635
Biscuits, pâtisseries, pâtes	198	244	181	220	-17	-25	2 460	2 635	2 084	2 448	-376	-187
Autres produits alimentaires	789	836	731	776	-57	-61	8 941	9 726	8 920	8 993	-20	-733
<i>Sucre</i>	24	22	66	107	41	84	255	278	975	764	720	486
<i>Chocolat, confiserie</i>	259	275	150	159	-110	-115	3 064	3 275	2 025	2 119	-1 039	-1 156
Aliments pour animaux	125	139	207	250	82	111	1 299	1 495	2 494	2 885	1 195	1 390
Boissons	269	336	1 280	1 450	1 011	1 114	3 653	4 041	14 992	18 669	11 339	14 628
<i>Vins, champagne</i>	63	74	833	890	770	816	781	842	8 742	11 080	7 962	10 238
<i>Eaux de vie, alcools</i>	82	107	270	349	188	242	1 027	1 209	3 970	5 142	2 942	3 932
Tabacs	115	128	11	34	-104	-94	1 568	1 538	276	327	-1 292	-1 210

Source: Douanes/SSP

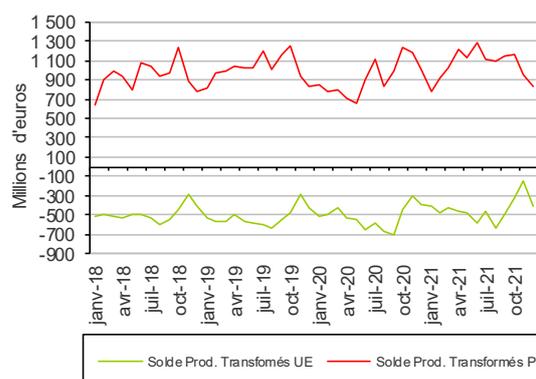
Mises en perspective

Produits transformés : en décembre 2021, baisse de l'excédent sur un an



Source: Douanes - CPF rév. 2.1, 2015

Produits transformés : en décembre 2021, sur un an, l'excédent avec les pays tiers diminue



Source: Douanes - CPF rév. 2.1, 2015

Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2.1 (CPF rév. 2.1 2015) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er janvier 2015 à la CPF rév. 2.

La Direction générale des douanes et droits indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats à compter des chiffres du mois de mars 2020. Les données ont été mises à jour à partir de janvier 2015.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est parfois modifié. A compter du 1er février 2011, il a été porté à 460 000 euros contre 150 000 euros auparavant.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des produits française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des produits associés aux activités).

UE : UE à 27

IAA : Industries agricoles et alimentaires

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP

Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Corinne Prost

Rédacteur : Thibaut Champagnol

Composition : SSP

Dépôt légal : à parution

© Agreste 2022

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)